

## Le Rucher – Le Matériel – La Sécurité

Séance au rucher école de Benon le 5 mars 2011

### 1. Le Rucher

#### a. L'emplacement

C'est l'endroit où vous allez disposer vos ruches, vous devez l'évaluer le plus complètement possible, c'est lui qui déterminera le « confort » de vos colonies. Vous devez choisir :

- un endroit accessible : soit à pied +brouette si moins de 10 ruches, soit en voiture
- un endroit abrité du vent (haies, paravent), au soleil en hiver, à l'ombre en été (lisière d'un bois de feuillus).

**Attention** que les branches ne touchent pas les ruches (sinon l'essaim dérangé consomme beaucoup plus et risque de ne pas passer l'hiver)

- Eviter les endroits humides, obscurs, trop abrités (risque de maladie) ou trop chauds (risque d'essaimage augmenté)
- Entourés d'arbres, arbustes ou plantes mellifères et pollenifères. En fin d'hiver et début de printemps : buis, noisetiers, prunelliers, saules (Marsault), chèvrefeuilles arbustifs (fragantissima)

#### b. L'implantation

C'est la manière dont vous allez disposer et installer vos ruches.

- Attention aux distances règlementaires (code rural, arrêtés préfectoraux ou municipaux). Si vous avez une haie ou un paravent d'au moins 2m au dessus de la planche d'envol et de chaque coté des ruches, il n'y a pas d'exigence de distances minimum.

**Attention**, quelque soient les distances respectées ou les haies disposées, l'apiculteur reste responsables de ses abeilles : l'assurance est incontournable.

- Disposer un ou plusieurs abreuvoirs dès mars, faible profondeur, avec graviers ou flotteurs pour que les abeilles ne se noient pas.
- Surélever les ruches d'au moins 20cm, elles seront à l'abri de l'humidité du sol mais aussi plus accessibles pour les visites (éviter les pneus comme supports ils se remplissent d'eau et de moustiques)
- Pencher légèrement les ruches vers l'avant pour aider à l'évacuation des eaux de condensation et des déchets
- Ne pas aligner plus de 2 ou 3 ruches sur un même rang, les espacer de 1 à 2m (disposition en arc de cercle orienté Est/ Sud Est conseillé)
- Au delà de 15 ruches au même emplacement, bien s'assurer des ressources environnantes

### 2. Le Matériel

#### a. Les ruches

Ce sont elles qui abriteront les colonies, elles doivent être en parfait état et avoir des caractéristiques « minimum » permettant de faciliter la vie des abeilles.



Une ruche est constituée d'un plancher, d'un corps avec des cadres, de hausses avec des cadres, un couvre cadre et un toit.

- Planchers aérés fortement conseillés (avantages sanitaires)
- Toit parfaitement étanche (plat ou chalet)
- Ruche étanche et protégée (peinture si bois)
- Couvre cadre percé (un trou diam 30 ou 40mm au milieu)
- Une grille d'entrée avec passage inférieur à 5mm (protection à frelons)

Tout en respectant ces caractéristiques, il existe un grand nombre de modèle de ruche ... pour les lesquels nous pouvons trouver autant d'inconditionnels que de détracteurs !

Choisissez une ruche « du commerce » (Dadant, Langstroth, Warré-Gatineau, ...) qui vous plaise !



b. Le reste du matériel

- Lève cadre
- Tenue de protection et gants
- Enfumoir avec combustible (paille, aiguilles de pin, lavande, copeaux non traités, ...). Eviter cartons ou papier journal
- Lampe à souder pour allumer enfumoir ou désinfecter le matériel (ruches, lève cadre)

### 3. La sécurité

Les conditions pour agir en sécurité deviendront peu à peu familière, en attendant voici quelques conseils pour soigner vos abeilles en sécurité, pour vous et vos voisins.

- toujours s'équiper pour aller soigner vos abeilles (quelques minutes perdues peuvent faire économiser de gros soucis)
- Absolument éviter les parfums, shampoings parfumés ou pommades/crèmes parfumées avant d'intervenir au rucher
- Evitez de boire de l'alcool
- respecter les distances réglementaires, et même plus si vous pouvez
- Evitez d'intervenir par temps venteux ou orageux, attention après début aout
- Si vous ne savez pas si vous êtes allergique faites un test avant (à proximité d'un lieu de soins et en dehors des périodes de congés des médecins !), demandez à votre médecin une ordonnance pour des anti-allergiques
- Ecoutez vos abeilles, toujours intervenir dans le calme en évitant d'écraser des abeilles
- Vérifiez le niveau du « carburant » dans l'enfumoir avant d'ouvrir une ruche